Communauté de Communes Vals et Villages en Astarac

Compte rendu Conseil Communautaire VVA Mercredi 7 avril 2010 à Saint-Martin

Etaient présents :

| Yves Espenan | Coralie Peres Raymond Senac | | |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------|--|
| Frédéric Gille | Bernard Solon | Gérard Sabathier | |
| Nicole Roques | Pierre Neybourger | Christian Cabiran | |
| Marie-Joseph Moreau | Gérard Niolet | Jacques Lacaze | |
| Philippe Baron | Marie-Claude Plancher | Jean-Michel Lafforgue | |
| Thierry Montegut | Alain Lafforgue | Roselyne Mazzonette | |
| Christian Falceto | Gwladys Escude | Laurence Soriano | |
| Pierre Eberland | Jean-Michel Laffargue | David Jove | |
| Anne Pokorny | Daniel Pomiès | Jean-Pierre Lamothe | |
| Jeannine Puch-Nedellec | Sébastien Pujos | Claudine Ladois | |
| Raymond Barrieu | François Thirot | Hélène Campistron | |
| Patrick Yvernes | Jean-Claude Verdier | Serge Ducay | |
| Henri Laurencie | Isabelle Pique | Séverine Bordeneuve | |
| Christian Verdier | Yves Campardon | Jean-François Abadie | |
| Francis Lescure | Caroline Ader | Annie Bourdalle | |
| Jean-Claude Souriguère | Alain Dugers | Nicole Laberenne | |
| Michel Peres | | | |

Excusés: Mr Jean-Noël Jammet

I – Compte administratif 2009 et prévisions budgétaires 2010

Michel Peres remercie la commission des finances pour le travail fourni.

Lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 30 Mars 2010, l'assemblée avait voté le compte administratif 2009 ainsi qu'une augmentation des taux de 2% comme suit et le budget a été réajusté.

| TAXES | BASES | TAUX | PRODUIT ATTENDU | AUGMENTATION DE 2% DES TAXES | PRODUIT ATTENDU |
|----------------------|---------|-------|--------------------|------------------------------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 1990000 | 5,85 | 116415 | 5,96 | 118604 |
| Foncier bâti | 1401000 | 10,03 | 140520 | 10,23 | 143322 |
| Foncier non bâti | 314000 | 38,86 | 122020 | 39,63 | 124438 |
| Taxe professionnelle | 2548000 | 6,54 | -166639 | 6,68 | -170206 |
| Total | | | 378955 | | 386364 (+7409) |

II – Questions diverses

A – Portage de repas

Michel explique que Val de Gers nous a informé récemment de l'augmentation du prix des repas (repas actuel 9,05 € - proposition 10,55 €). Etant donné que nous avons signé il y a quelques mois une convention avec le prix actuel, Val de Gers a accepté de maintenir le prix à 9,05 € pour cette année.

B – Syndicat du Sousson Cédon et des Baïses

Michel Peres explique que la commune de Seissan veut se retirer du syndicat. Le conseil communautaire vote favorablement au retrait de cette commune.

C – Pivot sur les communes de Belloc Saint-Clamens et Saint-Michel

Michel Peres informe qu'il a prévenu Monsieur Dossat sur les risques encourrus pour la mise en place du pivot, puis informe l'assemblée du courrier écrit par groupama concernant la responsabilité engagée par les deux communes et la communauté de communes.

VVA doit remédier à l'installation de ce pivot sur une voie communale car la responsabilité d'un sinistre quelconque ne sera pas pris en charge par notre compagnie d'assurance.

Un courrier va être envoyé au propriétaire du pivot.

Le conseil communautaire vote pour la non acceptation de la présence de pivot sur la voirie communale.

D - Point à temps

Le point à temps est en vente et ce dernier sera vendu à M. Philippe Baron au prix de 1500 €.

E – Voirie

Yves Espenan va utiliser un nouveau produit qui s'appelle le Colpatch. L'achat d'un camion benne est donc nécessaire.

Yves Espenan a demandé divers devis :

Bernes: Miramont d'Astarac

IVECO 35C15 - 150 CV - Garantie 2 ans

Châssis 27 000 € TTC Benne Fer 4 485 € TTC

Total TTC 31 485 € + 1 coffre 1 200 € TTC

Benne alu 6 279 € Total TTC 33 279 € + 1 coffre 1 500 € TTC

Livraison 2 à 3 mois

Teyssier: Mirande

OPEL MOVANO – 145 CV – Garantie 2 ans Châssis + benne 29 863,50 € TTC Libre

Garage SCANIA: Mirande

Nissan CABSTAR – 130 CV – Garantie 3 ans Châssis + benne 30 258,80 € Livraison 2 à 3 mois

Abeillé: Marciac

IVECO DAILY 35C 12 EMP - 120 CV - Occasion 1511 Kms Chassis + benne 30 990 € TTC

Entreprise Lavigne

Benne fer 3 588 € TTC (montage compris). Disponible.

M. Peres informe l'assemblée qu'il est important de favoriser les entreprises situées sur le territoire de VVA, en effet il n'y a sur notre territoire qu' un vendeur de véhicule et une carrosserie industrielle.

Le conseil communautaire vote pour l'achat du camion benne fer + coffre de chez Monsieur Bernes (32 685 € TTC).

F – Le pont de Moncassin et de Saint-Elix-Theux

Une étude va être réalisée concernant ce pont qui est en très mauvaise état et dangereux pour les utilisateurs. Un appel d'offres va être lancé pour le choix du bureau d'étude pour l'inspection des parties immergées de l'ouvrage.

Pour les autres ponts, il faudra par la suite prévoir les travaux avant que la situation soit dangereuse et très coûteuse.

G – Bulletin intercommunal

Un avertissement va être notifié sur le bulletin intercommunal du second semestre concernant le curage des fossés. En effet, certains agriculteurs recouvrent les fossés tous les ans, ce qui engendre un coût non dérisoire à la communauté de communes. Si cela se reproduit, ces derniers verront arriver à leur domicile la facture du curage car les fossés auront été détruits volontairement après avertissement.

Le conseil communautaire vote favorablement cette décision.

Si certains habitants de VVA désirent récupérer de la terre lors du curage des fossés cela sera possible. Yves préviendra le maire 3 jours avant son passage pour que ce dernier puisse demander à quelques agriculteurs de mettre à disposition des bennes pour faire le transfert de la terre chez les personnes intéressées.

H - Urbanisme

Le lundi 26 avril à 14 heures il y aura une réunion avec la TADD, le CAUE, la DDT, les Vices présidents de VVA et 3 autres élus intéressés sur le sujet.

Une réunion est prévue le jeudi 6 mai à 18 heures, elle sera présidée par la TADD et réunira tous les conseillers municipaux des 18 communes. Une demande sera faite pour que les 3 structures interviennent (CAUE, DDT et TADD).

Philippe Baron souligne l'importance de donner de l'information aux conseillers municipaux.

I - Ecole de Saint-Ost

Christian Verdier rappelle que l'école de Saint-Ost est menacée de fermeture depuis 6 mois pour des raisons d'effectifs (6 élèves).

Il a été demandé une année de sursis pour pouvoir remonter les effectifs, cela n'a pas été accepté. Le problème est que le sud de la communauté de communes a une population stagnante voir même en baisse.

De nombreuses actions ont été organisées pour éviter cette fermeture et pour relancer cette école mais l'inspection d'académie n'en a pas tenu compte.

Une autre question se pose aujourd'hui, suite à la fermeture de l'école de Saint-Ost, l'école de Lagarde-Hachan en classe unique et le CLAE de Viozan vont-ils eux aussi être menacés de fermeture ?

La fermeture de Saint-Ost est prévu pour le mois de juin dans l'attente de l'arrêté qui doit être signé par le Préfet.

Christian Verdier remercie la communauté de communes et les maires qui se sont engagés pour le maintien de l'école de façon active.

J – Planimètre

Jean-Claude Sourriguère demande aux maires qui n'ont pas rendu les documents de le faire au plus vite.

K – Journée pour les aidants familiaux

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes organise une journée d'information concernant le maintien à domicile le samedi 19 juin au foyer rural de Belloc Saint-Clamens de 9h30 à 18h00.

L'objectif de cette journée est d'informer les personnes âgées ainsi que leurs familles sur les différentes aides auxquelles elles ont droit. Cette journée permettra à la population de se renseigner sur les différents moyens mis à leur disposition pour limiter leur perte d'autonomie et pour favoriser leur maintien à domicile.